INSTITUT RH P . R . H

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Institut de Prévention et de gestion des Risques Humains est **certifié Qualiopi pour la qualité de ses actions de formations.**

Nos Prestations

- Les experts d'Institut PRH accompagnent les dirigeants, les managers en matière de management, gestion du personnel, Prévention des Risques Professionnels, Protection des données à caractère personnel et qualité relationnelle au travail.
- Ces accompagnements s'effectuent autour de plusieurs missions:
  - ⇒ Délégué à la Protection des Données (DPO), pour une entreprise respectueuse des règlementations telles que Loi Informatique et Libertés, LCEN, ou RGPD, et bien d'autres en la matière
  - ⇒ Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, enregistré auprès de la DREETS de Nouvelle Aquitaine, pour une entreprise attentive et respectueuse des obligations de prévention, ou pour réaliser des enquêtes à la suite de harcèlements ou accident du travail
  - ⇒ Médiateur professionnel, titulaire du CAP'M, pour instaurer une qualité relationnelle au travail, résoudre un conflit social, civil ou commercial avec salariés, professionnels ou particulier ou même arbitrer une relation contractuelle entre professionnels.

Notre atout: un contrat, un engagement, un accompagnement, un suivi, avec plusieurs expertises.

Nos exemples de Formations

- Pour une meilleure autonomie, les experts d'Institut PRH forment les dirigeants, salariés et particuliers en matière de droit du travail, prévention des risques, protection des données, ou risques cybers.
- Ces formations s'effectuent en présentiel soit sur site , soit au sein de l'Institut à MARCHEPRIME (33), ou à distance par visioconférence ou E-learning, comme:
  - ⇒ Formation aux obligations règlementaires de l'employeur,
  - ⇒ Formation élémentaire en matière de droit du travail
  - ⇒ Formation en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail, pour membres élus de CSE ou CSSCT
  - ⇒ Formation à la prévention des harcèlements, agissements sexistes, et inégalités
  - ⇒ Formation pour connaitre et appliquer les règles élémentaires en matière de protection des données
  - ⇒ Formation à identifier, prévenir les risques professionnels et élaborer un plan de prévention
  - ⇒ Formation à la prévention des risques cybers
  - ⇒ Formation spécifique de régulateur de transport sanitaire
  - ⇒ Formation spécifique au transport et accompagnement de personnes en situation de handicap.

BASSIN D'ARCACHON

Transporter et accompagner des personnes en situation de handicap

Prérequis :

Ambulancier DE ou auxiliaire ambulancier, conducteur de taxi, de VTC, ou de voyageurs ou expérience en transport de personnes.

Public :

Toutes personnes en charge transports de personnes en situation de handicap

Effectif : 4 minimum—10 maximum

Durée—Horaires : 22heures (3 jours) dont TD 2h

De 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30—Pauses de 15 minutes : 10h30 et 15h30

+ stage de 35 heures en entreprise si manque expériences

Programme :

Connaissances des différents handicaps—Les dispositifs et les adaptations possibles

Adapter sa communication auprès des bénéficiaires, des équipes et des familles

Particularités des personnes en situation de Handicap physique ou de maladie invalidante

Gestes de premiers secours adaptés

La déontologie et la règlementation du transport de personnes en situation de handicap

Gérer les transports de personnes handicapées

Manutention des personnes en situation de handicap physique

Mises en situations—Evaluation QCM

+ Stage de 1 semaine en entreprise si sans expériences

Délais d'accès :

1 formation par semestre en inter.
Inscription maximum 15 jours avant le début de la formation.
Formation disponible en intra-entreprise sous 1 mois.
Dates inter-entreprises disponibles sur : https://institutprh.fr

Personnes en situation de handicap :

Les locaux d'Institut PRH seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. En dehors de nos locaux, nous réservons des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap, ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur la fiche d'inscription, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous.

Objectif:

A la fin de la formation, les stagiaires seront capable de prendre en charge une personne en situation de handicap et d'adapter ses pratiques avec bienveillance.

Méthode pédagogique

Présentiel ou distanciel

Tour de table sur les différentes activités, besoins et retours d'expériences des entreprises ou structures,

Exposé interactif d'apport de connaissances, basées sur la logique et le pragmatisme,

Vérification des acquis et des expériences en matière de prévention,

Evaluation de l'efficience de la formation à 3 mois et réponse aux questions éventuelles, afin de ne pas laisser le stagiaire sans appuis techniques.

Modalités d'évaluation

Evaluation diagnostique en début de formation par questionnaire.

Evaluation finale par QCM de 20 questions. Validation de la formation si le stagiaire est présent et valide à 50% et plus le QCM final.

Equipe pédagogique :

Formateur Expert en transports sanitaires, en ergonomie, en management des Risques Humains, titulaire d'un Master 2 en sciences Humaines et Sociales et médiateur professionnel.

Lieu :

Intra-entreprise ou Inter-entreprise au sein de notre établissement.

Coût indicatif individuel :

690€/ stagiaire - activité de formation dispensée de TVA art 261-4-4 du CGI—

Groupe ou plusieurs formations, nous consulter.

Possibilité de porter et prendre son repas sur place au sein du centre de formations d'Institut PRH.

SAS Institut de Prévention des Risques Humains

17 Avenue d'Aquitaine 33380 MARCHEPRIME

Tel: 0564311505

https://institutprh.fr

Organisme de formation déclaré sous NDA n° 75331174333, certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

RCS Bordeaux 849 110 366